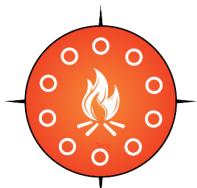


# **Comité régional tripartite en logement**



APNQL



SAC



SCHL



**Approuvé le 12 juin 2025**



APNQL



SAC



SCHL

## Contexte

Ce rapport résume les activités réalisées par le Comité régional tripartite en logement (CRTL) au cours de l'année 2024-2025 ainsi que les grandes orientations qui guideront ses actions en 2025-2026.

Le CRTL regroupe des représentants de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), de Services aux Autochtones Canada (SAC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le Comité existe, dans sa forme actuelle, depuis 2005. Sa mission est de soumettre des recommandations aux autorités respectives des 3 parties dans le but de favoriser l'amélioration des conditions de logement des membres des Premières Nations.

Les activités du CRTL sont régies par un cadre de référence qui prévoit la tenue d'au moins 3 rencontres par année. Le Comité identifie des enjeux régionaux et en fait le suivi au moyen d'un plan d'action approuvé en début d'année. Il mise sur le partenariat, la dissémination de l'information aux communautés et organismes des Premières Nations, les échanges et le maillage pour faire progresser les dossiers d'intérêt mutuel.

Le Plan d'action du Comité couvre une période de 2 ans (2023-2025) et s'intègre à la Stratégie régionale, qui, elle-même découle de la mobilisation qui s'est amorcée en 2017 dans le cadre de la réforme du logement et de l'infrastructure. Il est formé de 3 axes :

1. Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation;
2. Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation;
3. Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation.

Le Plan d'action sera renouvelé en 2025.

### Résilience, compétences et capacités

Les activités en logement ont repris leur cours normal dans les années qui ont suivi la pandémie. Il est plus juste de parler d'une « nouvelle normale » considérant l'explosion des coûts de construction et les enjeux en matière de main-d'œuvre et d'approvisionnement avec lesquels les Premières Nations doivent composer plus que jamais.

Le Plan d'action du Comité fut donc rédigé, et sera renouvelé, avec le souci que ses actions contribuent à améliorer la capacité de résilience des communautés des Premières Nations au Québec dans le but de minimiser les impacts d'événements majeurs. La poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie régionale sur le logement et l'infrastructure vise aussi à renforcer les compétences et capacités locales afin de préparer le terrain à combler le déficit en logement.



APNQL



SAC

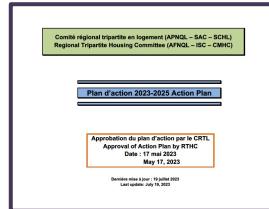


SCHL

# Principales réalisations en 2024-2025

## Activités régulières

Mise en œuvre du Plan d'action 2023-2025.



Bulletin *Écho de l'habitation autochtone*, revampé avec inclusion de nouvelles sections : Histoires à succès et Capsules d'information des partenaires.

Publication d'informations pertinentes sur la page du CRTL intégrée au site internet de l'APNQL et dissémination aux communautés et organismes des Premières Nations.

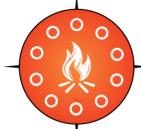


Discussions entourant la régionalisation et la mise en œuvre de l'Initiative de logement de SAC 2024-2027.

Discussions entourant la régionalisation des fonds pour le logement des enfants des Premières Nations, et ce, pour répondre aux besoins en logement des enfants et des familles.



Collaboration à la tenue de la rencontre régionale sur le logement, divisée en deux parties : virtuellement en décembre 2024, suivie d'une rencontre en présentiel en février 2025.



APNOL

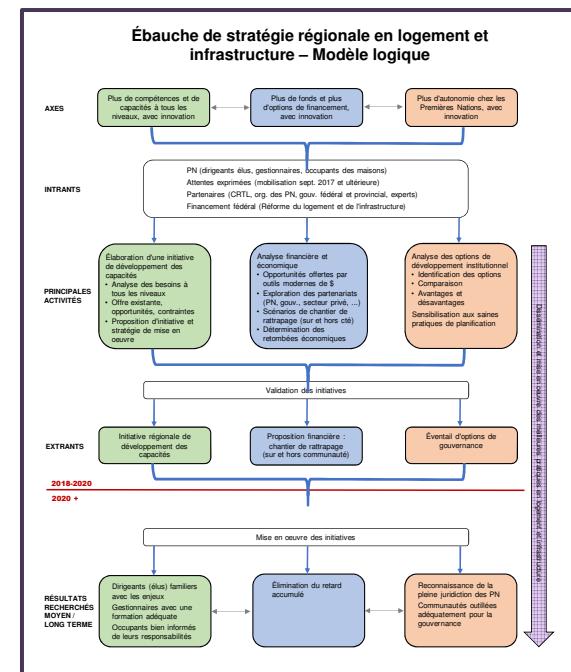


 SCHL+CMHC

## Actions stratégiques

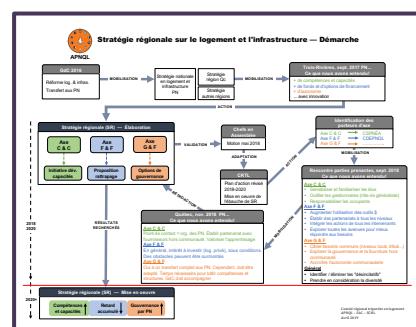
Stratégie concertée pour poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre de la Stratégie régionale en logement et infrastructure.

- Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre de l'axe *Compétences et capacités* de la Stratégie régionale.
  - Partenariat avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) dans le développement et la mise en oeuvre de l'axe *Financement et gestion financière* de la Stratégie régionale, qui est entré dans une deuxième phase avec la mise en place d'un Centre d'expertise en littératie financière et habitation.



## Activités d'encadrement

#### Poursuite de la mobilisation régionale.



Poursuite de la collaboration SCHL-SAC en construction, rénovation et renforcement des capacités pour mieux répondre aux besoins des Premières Nations et optimiser les ressources.

## Comité régional tripartite en logement (CRTL)



APNQL



SAC



SCHL

## Collaboration avec les organisations

Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre du programme de formation des gestionnaires de l'habitation, de la communauté de pratique en habitation (CoPH) et du Point de contact en habitation (PoCH), etc.



Partenariat avec les conseils tribaux dans la mise en oeuvre du groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).



Partenariat pour appuyer et supporter les tables régionales en habitation.



Partenariat pour collaborer avec la SÉDAC dans la mise en oeuvre de son modèle stratégique.



SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE  
DES AUTOCHTONES  
DU CANADA

ABORIGINAL  
SAVINGS CORPORATION  
OF CANADA

Maintien de la liaison avec le syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations au Québec dans le domaine du logement et de l'infrastructure. En novembre 2021, dans le cadre du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec, Unifor a pris l'engagement ferme de « contribuer concrètement à la mise en œuvre de solutions à l'épineux dossier de la crise du logement qui sévit dans les communautés autochtones au Québec. »





APNQL



SAC



SCHL

# Grandes orientations pour 2025-2026

L'année 2025-2026 est la première de la période couverte par le Plan d'action biennal renouvelé du CRTL 2025-2027. Outre les activités régulières, les dossiers suivants seront au centre des préoccupations du CRTL.

## Poursuite de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la Stratégie régionale

Trois activités majeures se déployeront au cours de l'année :

- Poursuite de la mise en oeuvre de l'initiative de renforcement des capacités;
- Deuxième phase de développement de l'axe financier avec la poursuite des activités du Centre d'expertise en littératie financière et habitation, le Centre Manikaso; Centre Manikaso - CDEPNQL | FNQLEDC
- Analyse des options de développement institutionnel en fonction des avancées des 2 autres axes de la Stratégie en tenant compte du travail des commissions et organisations de l'APNQL sur la question du transfert de responsabilités.

**Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation**

**Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation**

**Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation**

Le Comité continuera, au besoin, de définir les mandats, de les coordonner et d'en faire le suivi. Il fera rapport à ses autorités et tiendra les Premières Nations informées tout au long du processus.

## Mise en oeuvre des programmes découlant des budgets fédéraux de 2022 et 2024

### Investir dans le logement abordable pour les communautés autochtones

L'accès à un logement sûr et abordable est essentiel en vue d'améliorer les conditions de santé mentale et d'avoir un avenir meilleur pour les communautés et les enfants autochtones. C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral a engagé plus de 2,7 milliards de dollars pour soutenir le logement autochtone et améliorer les conditions de vie.

Faisant fond sur ces investissements, le budget de 2022 propose de verser 4 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2022-2023, à Services aux Autochtones Canada et à Relations Courtois-Autochtones pour aider les Premières Nations et les Inuit à combler les lacunes en matière de logement dans les communautés autochtones comme celles des Premières Nations.

- Un financement de 2,4 milliards de dollars sur sept ans pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves.
- Un financement de 845 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés des Premières Nations autochtones et inuites.
- Un financement de 190 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés non réservées.
- Un financement de 845 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés autochtones qui, où ils vivent, font face à des obstacles liés à l'accès à un logement abordable qui leur sont propres.

Le gouvernement a également annoncé que les Premières Nations, où qu'ils vivent, ont accès à des subventions égales à celles des Autochtones, ce qui facilite l'accès à un logement abordable qui leur sont propres.

Le budget de 2022 propose d'investir 200 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2023, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, afin d'élaborer conjointement et de mettre sur pied une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et en périphérie.

En plus de ces nouveaux investissements, le gouvernement fédéral affectera 2 milliards de dollars des 20 milliards de dollars prévus pour la réforme à long terme de l'assurance logement pour aider les Premières Nations et les Inuit afin de répondre aux besoins en matière de logement des enfants des Premières Nations une fois qu'une entente de règlement définitive aura été conclue.

Ces mesures se traduisent par un financement combiné de 4,3 milliards de dollars sur sept ans pour l'amélioration et des logements et l'augmentation de l'offre de logements pour les Autochtones au Canada.

Des investissements additionnels en logement sur une base pluriannuelle furent annoncés lors du dépôt des budgets fédéraux de 2022 et 2024. La collaboration à la mise en œuvre des programmes découlant des fonds en logement est bien enclenchée.

Dans un cas comme dans l'autre, nous nous assurons que l'information soit bien communiquée aux Premières Nations et aux organisations. Il faut aussi préparer le terrain, en permanence, en vue d'une éventuelle réallocation des fonds nationaux. De telles réallocations ont eu lieu par le passé, et la région a pu en bénéficier en raison, entre autres, d'un plan d'action bien établi à l'avance.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
<b>4.4. Des communautés autochtones en santé</b>	0	1 357	957	656	517	321	3 808
• Soutenir le logement et les infrastructures de santé dans les communautés autochtones	0	176	171	211	263	97	918
• Faire de l'investissement en matière de Santé et de Santé mentale dans les réserves	0	173	208	208	169	169	927
• Améliorer l'accès à l'assurance de santé des Premières Nations et des Inuit	0	646	178	162	51	21	1 058
• Moins provenant des ressources ministérielles et autres sources	0	-58	0	0	0	0	-58
Améliorer l'accès aux services de santé et de soins pour les Autochtones	0	315	315	0	0	0	630
• L'assurance et les services de santé et de soins dans les zones rurales et périurbaines	0	23	34	34	34	34	128
• Assurer la sécurité alimentaire dans le Nord	0	57	34	34	0	0	124
• Améliorer l'accès à des aliments culturellement importants	0	14	18	0	0	0	40
<b>4.5. Des communautés autochtones en sécurité</b>	9	131	128	152	159	174	731
• Soutenir le système d'urgences et la préparation aux catastrophes dans les communautés Premières Nations	9	36	36	36	20	29	175
• Meilleurer la sécurité régionale	0	1	0	0	0	0	1
• Améliorer les programmes de lutte contre la violence	0	20	22	22	11	11	87
• Soutenir les services de police des Premières Nations et des Inuit	0	14	14	14	14	14	84
• Travailler et contribuer à l'accès à la justice et à la sécurité	0	54	68	93	110	134	467
<b>Investissements supplémentaires - Un avenir meilleur pour les Autochtones</b>	0	20	0	0	0	0	20
• Investissements supplémentaires pour les Autochtones	0	93	98	99	19	15	284
• Mesures supplémentaires générales par l'article 35 en Colombie-Britannique	0	6	6	6	6	6	31

344 Chapitre 6



APNQL



SAC



SCHL

## Poursuite des initiatives amorcées

Le partenariat se poursuivra avec les organisations concernées par la mise en œuvre des projets visant le renforcement des capacités des Premières Nations dans le domaine de l'habitation.

- Programme de formation des gestionnaires de l'habitation (attestation d'études collégiales), communauté de pratique en habitation (CoPH) et Point de contact en habitation (PoCH).
- Groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).
- Tables régionales en habitation.
- Initiatives de la SÉDAC.
- Fonds en fiducie pour le développement de lots administré par la SÉDAC.
- Centre Manikaso (Centre d'expertise en littératie financière et habitation).
- Engagement du syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations.

## Rencontre régionale annuelle

La rencontre régionale sur le logement organisée par l'APNQL se tiendra à nouveau en 2025-2026. Deux étapes sont envisagées : en virtuel à l'automne 2025 et en présentiel à l'hiver 2026.

## Veille stratégique

Le CRTL demeurera à l'affût de tout développement dans les dossiers qui ont un intérêt pour la région. Il continuera d'évaluer le besoin de faire des représentations et recommandations en conséquence. Un exemple fortement préoccupant pour la région est la révision de la formule nationale d'allocation des fonds de l'article 95 que la SCHL envisage et qui se solderait par une très forte réduction de la part relative du Québec. Parmi les autres dossiers à suivre, on note le suivi du rapport de la Vérificatrice générale, la réforme du logement, la modernisation de l'infrastructure, la réallocation éventuelle de fonds nationaux, l'augmentation des coûts de construction et les enjeux d'assurance habitation).

**Ce rapport fut adopté par les membres coordonnateurs du CRTL le 12 juin 2025.**

Les documents produits par le CRTL peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :  
<https://apnql.com/comite-regional-tripartite-en-logement/>

<b>Pour L'APNQL</b>	<b>Pour SAC</b>	<b>Pour la SCHL</b>
<u>Membre coordonnateur</u> Lance Haymond, Chef	<u>Membre coordonnateur</u> Sean Somers, dir. infras.	<u>Membre coordonnateur</u> Pierre Bélanger, dir. log. PN
<u>Membre conseiller</u> Guy Latouche	<u>Membres conseillers</u> Isabelle Déry André Dansereau Nathalie Spénard Véronique Mercier Éric Bouchard (DGSPNI)	<u>Membres conseillers</u> Ina Wielinga Jean-François Samuel